

P.V. 12-A-170 (validité 5 septembre 2027)

EI30

Ossature : Acier Janisol 2 (Jansen)

Type : Cloison bord à bord

Vitrage : Pyrobel 16 Vision Line ép. 17 mm
 Pyrobel 16 EG Vision Line ép. 21 mm
 Pyrobel 16 EG2 Vision Line ép. 25 mm

Dimensions vitrage : Pyrobel 16 VL, Pyrobel 16 EG VL et Pyrobel 16 EG2 VL
 (jeu en fond de feuillure 5 mm) sens du feu indifférent

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimales	482	sans limite
Maximales	1200	2874

Dimensions ouvrage :

Hauteur maxi. cloison vitrée :	3000 mm
Hauteur maxi. cloison vitrée avec poteau d'angle :	3000 mm
Hauteur maxi. cloison vitrée + imposte cloison légère :	3000 mm
Hauteur maxi de l'imposte en cloison légère :	400 mm
Largeur :	illimitée

Sens du feu : Indifférent pour la structure

Remarque :

- Simple ou double parclochage
- Jonction à 90° avec poteau
- Fibre minérale + silicone feu
- Joint EPDM
- Raccord mécanique dans les angles
- Raccord mécanique en partie droite
- Jonction en ligne des vitrages:
 - Jeu de 5 mm
 - Silicone Firestop 700 ou 791 T (Dow Corning)

Construction support : Béton armé 2200 kg/m³, ép. mini. 150 mm
 Béton plein ou parpaing 1600 kg/m³, ép. mini. 200 mm
 Cloison légère 98/48 en imposte ou dans le prolongement

P.V. 12-A-170 Extension 15/1

EI30

Objet de l'extension : Incorporation d'un bandeau vitré dans une cloison légère 98/48 ou 120/70
Attention : valable uniquement en bord à bord sans angle

Dimensions :

Cas n°1, cloison légère < 3400 mm
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)
Hauteur maxi. de l'allège 1900 mm
Maxi. hors-tout des vitrages autorisées dans P.V. de référence

Cas n°2, cloison légère < 3800 mm
Hauteur maxi. de l'imposte 1000 mm (cloisons vitrées à ossature bois)
Hauteur maxi. de l'imposte 400 mm (cloisons vitrées à ossature métallique)
Hauteur maxi. de l'allège 2200 mm
Maxi. hors-tout des vitrages 2000 lg x 1200 ht